



VILLARS HOLDING SA, FRIBOURG

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

fixée au **jeudi 7 mai 2015, à 10h15**, au MULTIPLEXE CAP'CINÉ, «Salle n°5», Avenue de la Gare 22 à Fribourg. **La liste des présences sera close à 10h00** (ouverture du bureau à 9h00).

ORDRE DU JOUR

1.Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'execice 2014, rapports de l'organe de révision.

Proposition du Conseil d'administration: approbation du rapport de gestion et des comptes 2014.

2.Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2014

Proposition du Conseil d'administration:

a) Accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 83'460

b) Accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 1'009'320

Voir les informations détaillées sous «Rapport de Rémunération» dans le rapport de gestion 2014, pages 22 à 24.

3.Décharge au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: donner décharge aux membres du Conseil.

4.Affectation du bénéfice disponible

Proposition du Conseil d'administration: utiliser le bénéfice disponible au bilan pour distribuer un dividende de CHF 8.- comme suit:

|                                                     |     |               |
|-----------------------------------------------------|-----|---------------|
| Bénéfice reporté                                    | CHF | 27'623'802.19 |
| Bénéfice de l'exercice 2014                         | CHF | 3'312'349.30  |
| Total à disposition de l'Assemblée générale         | CHF | 30'936'151.49 |
| Paieement d'un dividende brut de CHF 8.- par action | CHF | 836'000.00    |
| d'une valeur nominale de CHF 44.-*                  |     |               |
| Report à compte nouveau                             | CHF | 30'100'151.49 |

\*Aucun dividende n'est versé sur les propres actions détenues par le Groupe Villars Holding.

5.Réélections au Conseil d'administration, élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration: Réélections de MM. Andreas Giesbrecht (et son élection comme Président au cours du même vote), Nicolas Rouge, Jacques Stephan et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année.

6.Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration: Élections de MM. Nicolas Rouge et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année.

7.Élection de la représentante indépendante

Proposition du Conseil d'administration: Élection de Me Jacqueline Passaplan pour la durée statutaire d'une année.

8.Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du Groupe

Proposition du Conseil d'administration: renouvellement du mandat de KPMG SA, Lausanne, pour 2015.

Documentation

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mai 2014, ainsi que les bilans, les comptes de profits et pertes, les rapports de gestion et de l'organe de révision seront déposés au siège social où les actionnaires peuvent en prendre connaissance dès le 14 avril 2015.

Accès à l'Assemblée générale

Les actionnaires inscrits au registre à la date du 14 avril 2015 reçoivent une carte d'inscription à l'Assemblée générale ordinaire au moyen de laquelle ils pourront soit commander leur matériel de vote et la carte d'admission, soit donner procuration. En renvoyant cette carte d'inscription à temps (avant le 30 avril 2015), les actionnaires faciliteront les préparatifs en vue de l'Assemblée générale. Aucun transfert d'actions ne sera enregistré au registre des actionnaires de la société du 14 avril au 7 mai 2015. Les actionnaires qui ont vendu leurs actions avant l'Assemblée générale n'ont plus le droit de vote.

Aucune carte d'entrée ne sera délivrée le jour de l'Assemblée générale.

Représentation

Les actionnaires qui ne sont pas en mesure d'assister à l'Assemblée générale peuvent:

- soit se faire représenter par leur représentant légal ou par un autre actionnaire (art. 14 de nos statuts),
- soit donner procuration à la représentante indépendante Me Jacqueline Passaplan, Rue St-Pierre 2, 1700 Fribourg

Dès à présent, l'actionnaire peut donner ses instructions de vote à la représentante indépendante par voie électronique. S'il souhaite procéder de la sorte, nous le prions d'écrire un courriel à: villarsholding@villarsholding.ch afin de commander un formulaire électronique.

Il n'est plus possible de donner procuration aux organes de la société.

Fribourg, le 14 avril 2015  
www.villarsholding.ch

Au nom du Conseil d'administration  
**VILLARS HOLDING SA**  
Andreas Giesbrecht, Président